

**Comité de suivi d'Eldorado Gold Québec**  
**FAITS SAILLANTS DE LA 31<sup>E</sup> RENCONTRE RÉGULIÈRE**

**27 septembre 2023**

*(Version finale approuvée par les membres)*

---

La 31<sup>e</sup> rencontre du Comité de suivi d'Eldorado Gold Québec (EGQ) a combiné une visite de site et une rencontre régulière réunissant respectivement 8 et 10 membres pour ce troisième rendez-vous de 2023.

Cette rencontre a permis d'atteindre trois principaux objectifs :

- Présenter le site web du Comité de suivi et obtenir la rétroaction des membres du Comité.
- Effectuer une visite terrain de l'ancien Parc à résidus Lamaque.
- Procéder à la mise à jour du Projet de stabilisation et d'opération du Parc à résidus Lamaque et de la démarche d'information-consultation.

**Faits saillants de la rencontre<sup>1</sup> :**

**Partie 1 : Mot de bienvenue et échos du milieu**

- M. Benoît Théberge, animateur de la rencontre, souhaite la bienvenue à toutes les personnes du Comité et remercie M. Sylvain Lortie, directeur environnement, M. Patrick Lavoie, surintendant environnement et M. Ézékiel Collard, conseiller en environnement, pour la visite du Parc à résidus Lamaque qui a eu lieu préalablement à la rencontre<sup>2</sup>.
- M. Christian Juteau, directeur général EGQ, prend la parole et fait un retour sur la fête de quartier et l'inauguration du tout premier camion électrique. Il ajoute qu'un deuxième camion sera livré en janvier, contribuant ainsi à la lutte aux changements climatiques.
- M. Juteau revient sur les feux de forêt qui ont touché la population et les opérations de la mine en juin 2023. Il explique que les événements ont affecté quatorze (14) quarts d'opérations, mais que des mécanismes ont rapidement été mis en place afin de reprendre les activités, et ce, sans compromettre la santé et la sécurité des travailleurs. Mme Valérie Gourde, directrice communications stratégiques et relations avec le milieu, spécifie que ces événements imprévisibles ont permis de tester les mécanismes de communication en situation de gestion de crise.
- M. Juteau confirme le lancement d'une campagne de sensibilisation à la santé-sécurité dans les opérations et informe que la période de budget est en cours afin de faire face au défi d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.
- Il poursuit en énumérant les grands projets pour l'année 2024, soit :
  - La poursuite des travaux et études pour la gestion des résidus après 2027.

---

<sup>1</sup> La présentation complète est disponible à l'annexe 5

<sup>2</sup> Le résumé de la visite du Parc à résidus Lamaque est disponible à l'annexe 1 et les photos à l'annexe 2

- L'échantillonnage en vrac Ormaque.
- M. Juteau informe que des initiatives ont été mises en place afin de souligner la journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le 30 septembre 2023.
- Un tour de table est effectué en début de rencontre pour obtenir les échos du milieu et relayer les préoccupations, notamment :
  - La fête de quartier a été très appréciée par la communauté, attirant environ 900 personnes.
  - Des questionnements sont soulevés au conseil municipal, quant à l'impact du projet du Parc à résidus Lamaque sur les milieux humides.
  - La qualité de l'eau inquiète la population, à la suite de la fermeture de sites miniers. L'importance d'informer la population sur ce sujet est soulignée.
  - Les feux de forêt ont impacté la saison touristique. Des entreprises ont mis des initiatives en place afin de pallier à la baisse des activités.
  - Le lancement de la campagne de Centraide a eu lieu le 27 septembre 2023, à la Maison du Soleil Levant. L'implication de Centraide favorise la synergie entre plusieurs organismes de la région.

M. Juteau et Mme Gourde remercient les membres pour le partage des échos de leurs milieux respectifs et quittent la rencontre.

## **Partie 2 : Suivis des dernières rencontres**

- Le développement d'un plan d'action en lien avec la conservation de la biodiversité est en cours, prenant en considération les priorités, les idées et les recommandations de l'atelier qui a eu lieu en mars 2023.
- Un retour sur la mise en œuvre des recommandations en lien avec les investissements communautaires est prévu lors de l'assemblée annuelle et les travaux se poursuivent au sein du sous-comité de travail, en vue de la fermeture sociale de la mine. Mme Doris Blackburn, coordonnatrice sénior en communications et relations avec le milieu, précise que ce dernier sujet sera traité lors de la présente rencontre.

## **Partie 3 : Retour sur la rencontre du sous-comité Avantages et Répercussions**

M. Théberge revient sur la dernière rencontre du sous-comité qui a porté sur le projet de déposition des résidus et la fermeture sociale de la mine.

- Le plan d'action est validé pour poursuivre la préparation des prochaines étapes reliées aux différents volets de la fermeture sociale de la mine.
  - M. Lavoie précise que le volet environnemental du plan d'action est réglementé et qu'il doit être révisé aux 5 ans. Il confirme que le plan de Lamaque a récemment été déposé et que les frais de restauration sont assurés.
- La prochaine rencontre portera sur la mise à jour annuelle des principaux risques et opportunités liés aux opérations d'EGQ dans le grand Val-d'Or.

## **Partie 4 : Site web du Comité de suivi Eldorado Gold Québec**

Mme Blackburn revient sommairement sur l'arborescence du site Web ainsi que sur les cinq (5) grandes sections

qui le composent. Elle recueille les impressions et les commentaires des membres du Comité, précisant que les corrections nécessaires seront effectuées.

- Les commentaires indiquent que le site Web répond aux besoins du Comité et que l'information nécessaire s'y retrouve.
- La mise en ligne du site Web est prévu au début du mois d'octobre 2023. M. Théberge encourage les membres du Comité à partager le site Web avec leur réseau, puisque la plateforme se veut dynamique tout en contribuant au rayonnement du Comité.
- Mme Blackburn ajoute qu'un Sharepoint (plateforme en ligne d'échange de documents) sera éventuellement à la disposition des membres du Comité afin de permettre le partage de fichiers.

### **Partie 5 : Retour sur l'atelier de biodiversité - Mars 2023**

M. Patrick Lavoie fait un retour sur l'atelier de biodiversité du mois de mars 2023, faisant le pont entre les commentaires recueillis, leur importance et les actions qui sont déjà en cours par EGQ.

- M. Lavoie présente les cinq (5) axes du plan d'action annuel, passant en revue les actions complétées, les actions à prendre et les suggestions :
  - L'inventaire de la biodiversité est complété, révélant la diversité des résultats des pêches scientifiques. – Axe 1.
  - Le partage de l'information sur le projet de construction des condos de chauves-souris fait partie des actions à prendre, dans le cadre de la prévention et de la protection de la biodiversité – Axe 2.
  - 13 000 arbres ont été plantés dans la dernière année, dans le cadre du PEEE pour l'exploration – Axe 3.
  - Des visites guidées pour les étudiants et pour le public font partie des suggestions du comité, dans le but de consulter et d'impliquer les parties prenantes – Axe 4.
  - La plateforme publique pour l'observation de la biodiversité permettra le cumul d'information disponible pour la recherche et le développement – Axe 5.
- M. Lavoie termine en soulignant l'importance de travailler de pair avec la communauté afin de développer la biodiversité à l'extérieur de l'organisation. Il mentionne qu'un retour sur les activités réalisées sera fait en 2024.

### **Partie 6 : Présentation spéciale – Projet de stabilisation et d'opération du Parc à résidus Lamaque**

M. Lavoie présente la mise en contexte et la justification du projet du parc à résidus Lamaque, expliquant les raisons pour lesquelles ce site est priorisé par rapport à la fosse de l'ancienne mine Sigma.

- M. Lavoie dresse le portrait des grandes étapes du projet de stabilisation et d'opération du parc à résidus Lamaque, précisant qu'une quantité importante de données techniques seront à recueillir puisque peu d'informations sur l'historique sont documentées.
  - La demande de vérification d'assujettissement du projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement est déposée. EGQ est dans l'attente d'une réponse.
- Mme Blackburn enchaîne en présentant la démarche d'information et de consultation pour la phase de

pré faisabilité, en plus des principaux commentaires, préoccupations et suggestions émises par les parties prenantes prioritaires à ce jour. Une rencontre de rétroaction de la démarche d'information et de consultation est prévue au début de l'année 2024.

- Mme Blackburn termine en recueillant les enjeux et les inquiétudes des membres du Comité à la suite de la visite du parc à résidus. La discussion permet d'établir que les risques liés à la gestion de l'eau et aux conditions météorologiques extrêmes sont les principaux points de vigilance des membres.

## **Partie 7 : Suivis environnementaux et suivis sur les relations avec le milieu**

M. Lavoie informe les membres sur les derniers suivis environnementaux :

- Aucune non-conformité environnementale légale ou majeure associée aux opérations et à l'effluent final depuis la dernière rencontre.
- Une non-conformité mineure reçue lors de l'inspection du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) sur un site d'exploration en février. La situation a été corrigée et des moyens de mitigation ont été mis en place.
- Installation d'un anabate, près de la cité de l'or, réalisé en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Historiquement, les résultats sont concluants sur les colonies.
- Nomination d'EGQ à titre de finaliste d'un Prix reconnaissance dans la catégorie Excellence en développement durable au congrès annuel de l'Association de l'exploration minière du Québec.
- Collaboration pour la restauration du parc à résidus Manitou en partenariat avec le MRNF et Agnico Eagle. Les résidus d'EGQ seront acheminés au parc à résidus Manitou dès le mois d'octobre. Il s'agit d'une opportunité où toutes les parties sont gagnantes.
- Une demande d'autorisation est en cours auprès de la Ville de Val-d'Or pour le zonage municipal en lien avec la construction du bassin d'eau Nord. EGQ est en attente de la décision.

Mme Blackburn enchaîne avec un survol des signalements reçus au cours du dernier trimestre et indique que les dernières activités en matière d'investissements communautaires et de relations avec le milieu seront partagées aux membres après la rencontre. Elle mentionne notamment l'installation d'une binoculaire pour permettre d'observer la sculpture créée par le collectif d'artistes régionaux Les Contribuables. Des informations à cet effet seront publiées sur les médias sociaux.

### **Mot de la fin**

- M. Théberge et Mme Blackburn remercient les membres du Comité d'avoir été présents.

### **Rappel des prochaines étapes et des suivis**

- Prévoir un retour sur les valeurs maximales enregistrées au niveau des vibrations de sautage et sur les critères de conception des digues (du PAR Lamaque) au niveau de la sismicité.
- Prévoir un retour sur la viabilité d'une division du PAR Lamaque en plus petites cellules suivant une suggestion exprimée par un membre. Cette suggestion vise à savoir si ce type d'approche permettrait ou non d'atténuer encore plus les risques au niveau de la sécurité du PAR.
- Prochaine rencontre du Comité de suivi : 15 novembre 2023 avec le projet Ormaque comme principal sujet
- Un souper annuel de remerciements sera planifié.



**eldorado gold**

Québec

## ANNEXE 1 — VISITE DE L'ANCIEN PARC À RÉSIDUS LAMAQUE

Une dizaine de membres du Comité de suivi ont pris part à une visite de l'ancien parc à résidus (PAR) Lamaque. Il a été possible de visiter quatre sections du PAR Lamaque, soit :

- Le déversoir d'urgence (dans la portion sud-est du PAR) : utilisé seulement en cas d'urgence, lors d'événements météorologiques extrêmes, par exemple.
- Le déversoir principal (à l'est du PAR) : permet de contrôler les niveaux d'eau à l'intérieur du PAR. Celui-ci est aidé d'un système de pompage. Des suivis réguliers et volontaires de la qualité de l'eau y sont effectués préalablement à son rejet dans le milieu (effluent final). Avec l'instauration du projet d'utilisation du PAR pour la déposition des résidus, l'intention d'EGQ est de pomper les eaux vers les bassins d'eau du PAR Sigma pour ne maintenir qu'un seul effluent pour les deux complexes miniers (Lamaque et Sigma).
- La limite nord du PAR : permet de constater la proximité de l'infrastructure avec les établissements longeant la route 117 ainsi que la ligne comprenant les servitudes qui y sont enfouies (conduites d'eau, de gaz, d'électricité).
- La zone médiane : permet de visualiser le chemin récemment aménagé au centre du PAR et de mieux apprécier son étendue (250 hectares).

Les échanges et questions adressées à l'équipe d'EGQ ont permis d'aborder divers sujets d'intérêt et de soulever des préoccupations particulières pour les membres, notamment :

- La conception actuelle des digues dont les pentes ont été perçues comme étant très abruptes du côté extérieur au PAR et les travaux de stabilisation prévus pour améliorer la sécurité du site (à l'image de ce qui a été fait au PAR Sigma).
- Les usages non permis du site (quad, etc.) et les enjeux de sécurité qui y sont associés.
- Le rehaussement des digues (de deux à trois mètres) pour accueillir les résidus miniers éventuels de la mine.
- L'étanchéité des résidus aidant à protéger la nappe phréatique et la qualité des eaux souterraines (études en cours pour aller chercher plus de garanties).
- La proximité d'un vaste milieu humide et du ruisseau 163 et les risques d'érosion au niveau des digues qui y sont associés. L'empiètement dans les milieux humides nécessaires pour la stabilisation des digues est également une préoccupation exprimée.
- La fréquence des inspections réalisées par EGQ dans le cadre de leur entente avec Teck Ressources et les instruments en place (ex. : piézomètres) qui permettent un suivi en continu des niveaux d'eau à l'intérieur du PAR et d'intervenir proactivement afin d'éviter les risques d'impact sur la stabilité des digues.
- Le besoin, pour EGQ, de retirer tous les arbres ayant poussé naturellement sur le site afin de faciliter la gestion du site et des résidus à y être éventuellement déposés.
- Les forages en cours sur le PAR pour approfondir la connaissance du gisement Ormaque.

ANNEXE 2 — PHOTOS VISITE DE L'ANCIEN PARC À RÉSIDUS LAMAQUE



## ANNEXE 3 — SUIVI DES ÉCHANGES

<b>SUIVI DES ÉCHANGES<sup>3</sup></b>	
<b>Questions et/ou commentaires</b>	<b>Réponses/Renseignements additionnels</b>
<b>Partie 1 : Mot de bienvenue et échos du milieu</b>	
Avez-vous des sismographes à la mine?	Des sismographes sont présents à plusieurs endroits. Nous avons commencé à surveiller dès le début des activités. C'était important pour nous d'avoir un historique dès le début.
Quelles sont les valeurs maximales enregistrées sur l'échelle de Richter?	Nous n'avons pas les données. J'estime qu'elles se situent entre 1 mm/sec et 1,15mm/sec. Ce n'est pas un niveau problématique. Une vérification sera faite à ce sujet.
Les digues du PAR Lamaque seront conçues en fonction de quelle valeur au niveau de la sismicité?	7.2 sur l'échelle de Richter.
<b>Partie 2 : Suivis des dernières rencontres</b>	
Aucune intervention	
<b>Partie 3 : Retour sur la rencontre du sous-comité Avantages et Répercussions</b>	
La durée de vie de la mine est de 10 ans?	La date connue est 2033, mais ça peut être plus long. Ce sera à confirmer.
Quand vous parlez de la durée de vie, incluez-vous le projet Ormaque?	Oui. Il devrait débuter en 2026.
<b>Partie 4 : Site web du Comité de suivi Eldorado Gold Québec</b>	
Le contenu est fidèle à ce que j'ai connu dans le passé, à ce que je connais du Comité et à ce qu'on a besoin de savoir.	
Il est précis et digeste. L'information est facile à trouver.	
<b>Partie 5 : Retour sur l'atelier de biodiversité du mois de mars 2023</b>	
Quel est le bon moment pour la mise à jour de ce	Le mois de mars pourrait être un bon moment. Le

<sup>3</sup> Cette section se veut un complément aux faits saillants des rencontres du Comité. Elle servira à maintenir des traces précises des questions et des commentaires des membres, de même que des éléments de réponses et compléments d'information donnés par l'équipe d'EGQ.

plan?	budget doit d'abord être terminé.
Il s'agit d'un plan sur combien de temps?	Il s'agit d'un plan annuel. Un retour sur les réalisations sera effectué en 2024.
Commentaires sur la proposition émise par le Comité de suivi de favoriser des projets citoyens en lien avec la conservation de la biodiversité.	<p>Tous les festivals qui ont utilisé les anciens sites ont apprécié (en lien avec les observatoires);</p> <p>Sortir du site Lamaque, c'est bien. Des centaines de personnes se promènent dans la forêt derrière l'école Saint-Joseph.</p> <p>Il y a beaucoup d'animaux (dans la forêt), ce qui est une opportunité de faire des activités pédagogiques et de développer la conscience et le respect des gens.</p>
<b>Partie 6 : Présentation spéciale – Projet de stabilisation et d'opération du Parc à résidus Lamaque</b>	
Est-ce qu'il y a déjà des conduites (pour acheminer les résidus au PAR)?	Non. On devra refaire les conduites.
Si on est assujetti (à la procédure d'évaluation et d'examen de l'impact sur l'environnement - PEEIE), on n'est pas assujetti au BAPE?	Le BAPE est un outil. Cela signifie qu'on pourrait être assujetti à la procédure d'évaluation et d'examen de l'impact sur l'environnement, sans passer par le BAPE.
Y aura-t-il de la consultation publique?	Des préconsultation sont menées par EGQ fait depuis plusieurs mois et de façon volontaire, dans l'attente d'une confirmation d'assujettissement à la PEEIE. Avant le BAPE, il y a également une consultation réglementaire sur les enjeux du projet.
<p>Quand vous allez rencontrer le MTQ pour la relocalisation de la ligne, pouvez-vous vérifier si la voie de contournement sera considérée comme une route publique un jour?</p> <p>Ce serait merveilleux pour Saint-Jacques. Les familles trouvent ça dangereux.</p>	C'est un point qui sera à aborder lors de cette rencontre.
C'est grand 250 hectares de liquéfiables. J'aurais aimé voir des cellules comme le parc à résidus Sigma.	<p>Ce qui rend un parc non sécuritaire, c'est de garder l'eau à l'intérieur. Notre concept est de jeter l'eau à l'extérieur, ce qui est plus sécuritaire.</p> <p>L'option de diviser le PAR Lamaque en plus petites cellules pourrait être examinée suivant cette préoccupation exprimée par le membre.</p>
Il y a déjà eu une faille dans le parc Lamaque. Si ça dégouline dans la Vallée de l'Or, ça va dans le ruisseau Desmarais. C'est un vrai entonnoir. S'il n'y a pas d'eau, c'est correct. Mais s'il y a une grosse pluie,	On n'est pas à l'abri des conditions extrêmes en lien avec le réchauffement climatique. Les risques inhérents aux conditions extrêmes seront

on court un risque.	considérés.
Les changements climatiques sont considérés dans les plans?	Oui. Les plans sont conçus en fonction des changements climatiques.
En génie civil, les ouvrages sont faits en fonction des valeurs extrêmes. Je veux aussi revenir sur le bruit et la poussière. C'est très important de mesurer maintenant parce qu'Akasaba prend des camions pour transporter du minerai vers Goldex. Ça va créer de la poussière et du bruit. On doit être en avance par rapport à ce qui va se faire par la suite, dans le but de départager les choses.	Les études en cours et à venir visent précisément à mieux connaître les conditions actuelles du milieu.
Il y a un petit corridor écologique. Il ne faut pas l'oublier. Il faudrait le garder.	Il faut identifier des corridors de fuite pour la biodiversité afin de ne pas bloquer leurs trajets.
<b>Partie 7 : Suivis environnementaux et suivis sur les relations avec le milieu</b>	
Un arbre abattu est mieux qu'un arbre écorché? (En lien avec la non-conformité identifiée par le MRNF)	Oui. L'arbre écorché peut devenir dangereux.
Vous allez passer par les panneaux (pour le transport des matériaux vers le parc à résidus Manitou)?	Oui. En revenant, nous allons passer sur un bout de la route 117.
Il faudrait s'assurer qu'ils ne passent pas par Saint-Jacques (pour le transport des matériaux vers le parc à résidus Manitou).	Ce n'est pas prévu.
Est-ce que les résidus (pour Manitou) sont récents ou anciens?	Les résidus proviennent de la cellule B1 et B2. Ils sont récents. Ils sont plus fins et s'apparentent à un site argileux, ce qui correspond à leur intérêt.
C'est pour la revégétation?	C'est la méthode où on surélève la nappe avec un recouvrement multicouche selon la méthode de couverture avec effets de barrière capillaire (CEBC).
Le zonage est accordé. Le changement de zonage a apporté des questionnements sur les bassins 1 et 2 (zones humides).	Dans les prochains mois, on s'attend à un changement de zonage pour la construction du BN1 (Hiver 2024) et BN2 (Hiver 2025).

## ANNEXE 4 — LISTE DES PARTICIPANTS (RENCONTRE RÉGULIÈRE)

### **Membres du Comité de suivi :**

<b>Résidents :</b>	Roger Gauthier, citoyen du Grand Val-d'Or René Lacasse, résident quartier voisin Jacques Simard, résident quartier voisin Vanessa Webster, résidente quartier voisin René Vigneault (observateur invité)
<b>Organismes municipaux :</b>	Sylvie Hébert, Ville de Val-d'Or
<b>Utilisateurs du territoire :</b>	John Kordan, Association Chasse & Pêche de Val-d'Or
<b>Environnement :</b>	Ghislane Driouich, Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (à distance)
<b>Recherche :</b>	Abdelkabar Maqsoud, UQAT (à distance)
<b>Récréotouristique :</b>	Pascal Massicotte, Cité de l'Or
<b>Socioéconomique :</b>	Philippe Lord, Chambre de commerce de Val-d'Or

### **Eldorado Gold Québec :**

Christian Juteau, directeur général EGQ  
Doris Blackburn, coordonnatrice sénior en communications et relations avec le milieu  
Patrick Lavoie, surintendant environnement  
Sylvain Lortie, directeur environnement  
Valérie Gourde, directrice communications stratégiques et relations avec le milieu  
Ézékiel Collard, conseiller en environnement

### **Transfert Environnement et Société :**

Benoît Théberge, animateur, Transfert Environnement et Société  
Annicka Caissie, rapporteuse, Transfert Environnement et Société



**eldorado gold**  
Québec

ANNEXE 5 — PRÉSENTATION



**eldorado gold**  
Québec

# Rencontre régulière Comité de suivi

**27 septembre 2023**

**Version pour le comité de suivi seulement**

# Objectifs de la rencontre

- ✓ Présenter le site web du Comité de suivi et obtenir la rétroaction des membres du Comité
- ✓ Effectuer une visite terrain de l'ancien Parc à résidus Lamaque
- ✓ Procéder à la mise à jour du Projet de stabilisation et d'opération du Parc à résidus Lamaque et de la démarche d'information-consultation

# Déroulement de la rencontre

1. Mot de bienvenue
2. Tour de table - Échos du milieu
3. Suivis de la rencontre du 31 mai 2023 (visite de la communauté de Lac Simon)
4. Suivi des travaux du sous-comité Répercussions et Avantages
5. Rétroaction sur le micro-site du Comité de suivi
6. Pause
7. Présentation spéciale : Projet de stabilisation et d'opération du Parc à résidus Lamaque
8. Suivis environnementaux
9. Suivis des relations avec le milieu
10. Varia
11. Tour de table
12. Mot de la fin

# Mot de bienvenue

- Retour sur la Fête de quartier et inauguration du camion électrique
  - Prochaines étapes
  - Deuxième camion à venir en janvier
- Feux de forêt en juin: impact et adaptation
- Lancement d'une campagne santé-sécurité dans nos opérations
- Colloque SST – 4 superviseurs récompensés
- Centraide – Tournoi des directeurs de mine
- Période de budget
- Grands projets 2024
  - Poursuite des travaux et études pour la gestion des résidus après 2027
  - Échantillonnage en vrac Ormaque



**Journée nationale de la Vérité et de la Réconciliation (30 septembre)**



## Échos du milieu

# Suivis des dernières rencontres

- Plan d'action en lien avec la conservation de la biodiversité avec les priorités découlant de l'atelier du mois de mars 2023
- Mise en œuvre des recommandations en lien avec les investissements communautaires – retour prévue lors de l'assemblée annuelle
- Planification de la fermeture sociale de la mine : les travaux se poursuivent au sein du sous-comité de travail
- Lexique anicinabe :
  - Rappel de la visite de la communauté de Lac Simon le 31 mai :
    - Que veut dire... :
      - Manadjihewin?
      - Amik-Wiche?

# Retour sur les travaux du sous-comité Avantages et Répercussions

- Rencontre #6 du 26 septembre qui a porté sur le projet de déposition des résidus et la fermeture sociale de la mine (faits saillants à venir et seront partagés au Comité)
  - Plan d'action validé pour poursuivre la préparation d'un plan d'action relié aux différents volets de la fermeture sociale de la mine
- Prochaine rencontre portera sur la mise à jour annuelle des principaux risques et opportunités liés aux opérations d'EGQ dans le grand Val-d'Or

# Site web du Comité de suivi Eldorado Gold Québec

- Rappel : la création d'une plateforme spécifique au Comité de suivi faisait partie des axes prioritaires identifiés en 2021 pour accroître le rayonnement du Comité (cf. Sous-comité de travail sur le renforcement du Comité de suivi)
- **Arborescence du site Web – 5 grandes sections**
  - Mandat : fonctionnement du Comité, mandat, thèmes abordés et l'historique du Comité
  - Membres : la liste des membres
  - Contributions : met en lumière l'ensemble des contributions concrètes du Comité de suivi
  - Documentation : l'ensemble des documents rendus publics, dont les comptes-rendus de rencontres et les rapports d'activités annuels
  - Nous joindre : pour communiquer avec les coordonnateurs du Comité et pour déposer un signalement
- Vos commentaires et impressions sur le site Internet
- Lancement officiel prévu en début octobre 2023



The banner features a large teal overlay on the left with the text "Mettre le milieu à contribution" in white. The background is an aerial view of a mining site. In the top left corner, the Eldorado Gold logo and "COMITÉ DE SUIVI" are visible. On the right side, there are social media icons for Facebook, Instagram, LinkedIn, and YouTube.

## Mettre le milieu à contribution

**MISSION, VISION ET OBJECTIFS**

Le Comité de suivi a pour mission de maintenir un canal privilégié d'information et de dialogue mettant à contribution le milieu dans le suivi des activités et de l'évolution de la mine Lamèque, et ce, dans une perspective de développement durable.

- Maintenir le lien avec les parties prenantes à toutes les étapes du projet (aménagement, production, restauration);
- Donner aux parties prenantes les moyens concrets de s'informer et de faire le suivi des opérations, des engagements de l'entreprise et des conditions générales d'autorisation;
- Permettre aux parties prenantes d'exprimer leurs préoccupations et faire des suggestions sur les activités, les impacts et les informations transmises.

En savoir plus →

A Venn diagram consisting of three overlapping circles. The left circle is labeled "RESPECT", the middle circle is labeled "DIALOGUE", and the right circle is labeled "TRANSPARENCE".

A photograph showing several people in a meeting room. One person is pointing at a whiteboard that displays various charts and documents. The room has large windows in the background.

**Date de la prochaine rencontre du Comité de suivi**

27 SEPTEMBRE 2023



## Retour sur l'atelier de biodiversité du mois de mars 2023

# Retour sur l'atelier de biodiversité

## Axe 1 - Amélioration du bilan des connaissances

- Inventaire complet de biodiversité - mine Lamaque et ancien parc à résidus Lamaque
- Inventaire floristique complet et espèces envahissantes - mine Lamaque et ancien parc à résidus Lamaque
- **Refaire l'inventaire de biodiversité après la restauration de la mine**
- **Surpris par la diversité des résultats des pêches scientifiques**

## Axe 2 – Actions de prévention et de protection de la biodiversité

- Grand ménage de printemps des sites et des chemins accès
- **Installer des ruches d'abeille**
- **Partager l'information sur le projet de construction des condos de chauves-souris**

## Axe 3 – Actions d'atténuation et de la compensation des impacts

- Utilisation du compost pour la restauration progressive du parc Sigma
- Plantation massive d'arbre dans le cadre du PEEE pour l'exploration

## Axe 4 – Consultation et implication des parties prenantes et formation

- Formation annuelle aux employés sur la biodiversité
- **Organiser des visites guidées pour les étudiants et pour le public**

## Axe 5 – Support à la recherche et au développement

- Chaire industrielle sur la biodiversité en contexte minier avec l'UQAT
- Réseau Biodiversité Québec: plateforme d'observation de la biodiversité
- **Plateforme publique pour l'observation de la biodiversité: <https://www.inaturalist.org/>**



# Retour sur l'atelier de biodiversité

## Proposition de projets citoyens par le comité

- Travailler avec la communauté pour le développement de sentiers d'interprétation et d'identification des espèces dans le but de sensibiliser les citoyens sur la biodiversité.
- Projet extension parc des Marais jusqu'à la 3e avenue.
- Faire un observatoire public pour les citoyens.





**Pause**





**Présentation  
spéciale: Projet de  
stabilisation  
et d'opération du Parc  
à résidus Lamaque**

# Projet de stabilisation et d'opération du PAR Lamaque

## Mise en contexte – Justification du Projet :

- Durée de vie du Parc à résidus Sigma : jusqu'à la fin de 2027
- Potentiel de production de la mine Lamaque et de prolongement de la durée de vie de la mine jusqu'en 2033 (selon les ressources présumées)
- Eldorado a cherché la meilleure alternative pour la gestion des résidus miniers après 2027. Deux sites étaient recommandés dans l'étude des solutions de rechange de WSP-Golder (2022) :
  - La fosse de l'ancienne mine Sigma
  - L'ancien parc à résidus Lamaque



# Projet de stabilisation et d'opération du PAR Lamaque

Le parc à résidus Lamaque est favorisé pour les raisons suivantes :

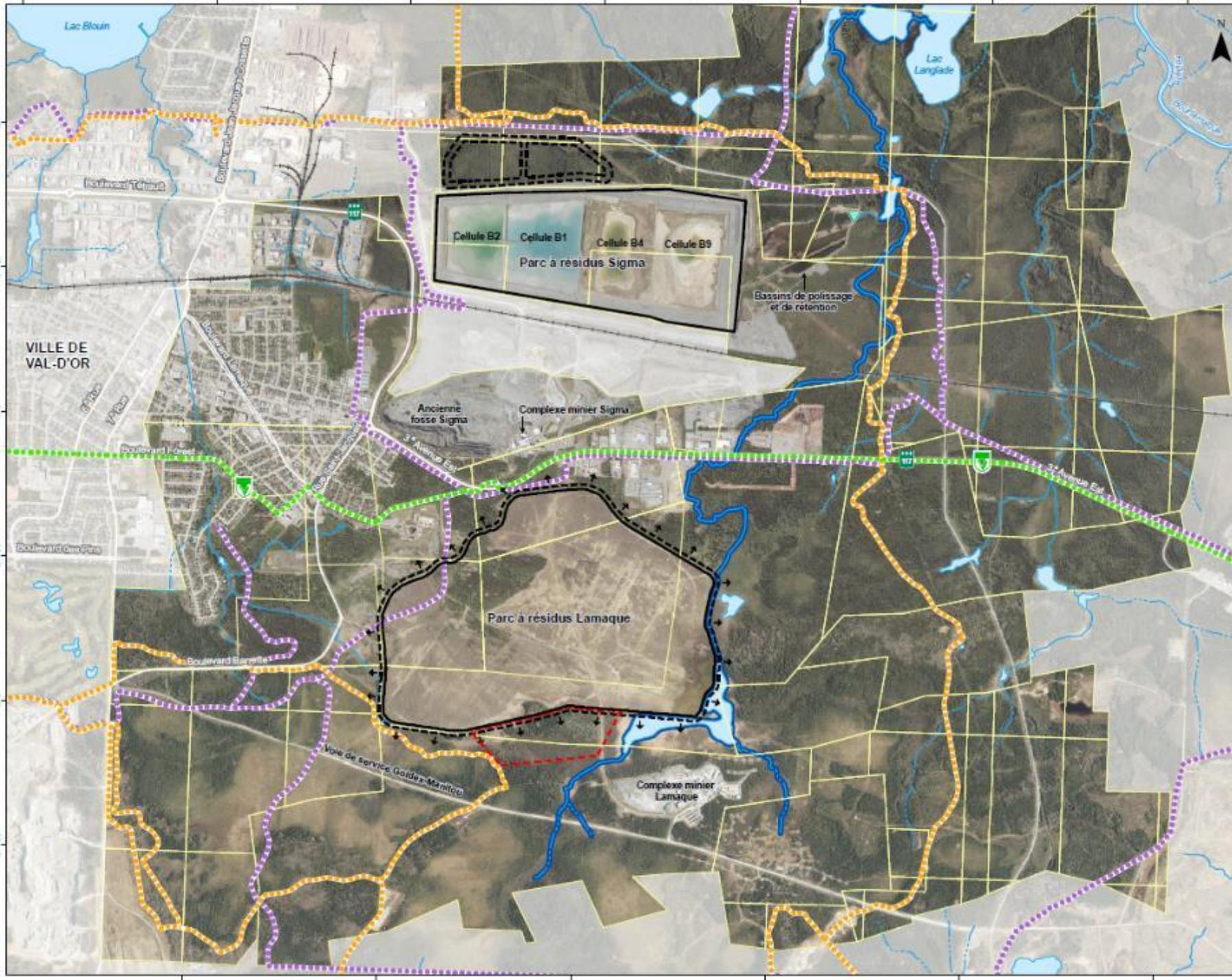
- Les simulations hydrogéologiques, réalisées pour les concepts développés pour l'entreposage des résidus dans la fosse Sigma (pâte cimentée ou filtrée), ne permettaient pas de confirmer un piège hydraulique des contaminants à long terme
  - La fosse Sigma, dans son état actuel, ne pose pas d'enjeu géotechnique par rapport au Parc à résidus Lamaque
- Faciliter l'émission d'un certificat de libération en faveur de Teck
- Le parc à résidus Lamaque a potentiellement des enjeux de stabilité géotechnique qui doivent être atténués de façon permanente

Dans ce contexte, il serait préférable, selon EGQ, de favoriser le parc à résidus Lamaque

# Parc à résidus Lamaque – Description

- Localisation / Description :
  - Parc à résidus miniers situé aux abords de la route 117 et de la voie de contournement sud de la ville de Val-d'Or
  - Superficie : environ 250 hectares
  - Hauteur moyenne actuelle des digues : varie de 4 à 10 mètres
  - Début de la construction en 1934 et arrêt des opérations en 1987
- Milieu perturbé / Site non restauré aux normes actuelles
- Site neutre, (sans drainage minier acide)
- Biodiversité :
  - Inventaire de la biodiversité réalisé en 2022 par la firme BBA
  - Milieux humides et hydriques (MHH) et habitat du poisson à considérer autour du parc à résidus miniers

# Situation de projet



## PROJET

### Infrastructures existantes

 Effluent minier

 Parc à résidus (PAR)

### Infrastructures proposées

 Empreinte projetée du PAR Lamaque (à préciser)

 Bassin nord projeté - PAR Sigma

 Bassin d'eau projeté - PAR Lamaque

## SENTIERS RÉCRÉATIFS

 Sentier de motoneige

 Sentier de quad

 Piste cyclable - La Route verte

## HYDROGRAPHIE

 Ruisseau 163 - Récepteur de l'effluent final

 Cours d'eau permanent

 Cours d'eau intermittent

 Plan d'eau

## LIMITE

 Bail minier, claim ou concession minière

# Projet de stabilisation et d'opération du PAR Lamaque

## Grandes étapes réalisées

- Relevés terrain (forages géotechniques)
- Dépôt d'un sommaire de projet auprès des autorités gouvernementales
- Demande de vérification d'assujettissement du Projet à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement
- Démarche d'information et de consultation en amont des autorisations réglementaires afin de bonifier l'analyse de préfaisabilité du Projet
- Étude de préfaisabilité (en cours)

## Grandes étapes à venir

### **Développer et approfondir notre niveau de connaissance du Parc actuel :**

- Forages géotechniques complémentaires (15 forages)
- Télémétrie – surveillance des niveaux d'eau dans les digues
- Études de modélisation (hydrogéologie, bruit, émissions atmosphériques, impact visuel)
- Caractérisation géochimique des stériles et des résidus miniers (Ormaque)

### **Mieux connaître le milieu environnant :**

- Caractérisation du ruisseau 163 et du ruisseau C4 (Pêche expérimentale par GCM)

### **Planifier le Projet :**

- Déplacement des servitudes (Eau, électricité, gaz naturel)
- Relocalisation des sentiers récréatifs (VTT, motoneige, piste cyclable)
- Dépôt de l'étude de faisabilité

# Projet de stabilisation et d'opération du PAR Lamaque

## Démarche d'information et de consultation pour la phase de pré-faisabilité

- Parties prenantes prioritaires (PPP) rencontrées pour la phase de pré-faisabilité :
  1. Nation Anishnabe de Lac Simon (rencontres régulières)
  2. Comité de suivi Eldorado Gold Québec (point statutaire sur le projet à chaque rencontre)
  3. Sous-comité sur les répercussions et les avantages (groupe de travail)
  4. Corporation de développement industriel et commercial de Val-d'Or
  5. Ville de Val-d'Or
  6. Comité consultatif en Environnement de la Ville de Val-d'Or
  7. MRC de La Vallée-de-l'Or
  8. Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
  9. Direction de la restauration des sites miniers (DRSM) du Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)
  10. Pêche et Océans Canada (MPO)
  11. Agence d'évaluation d'impact du Canada (fédéral)

## Rencontres à venir :

- Ministère des Transports du Québec
- Organismes responsables des sentiers récréatifs (VTT, motoneige, piste cyclable)
- Rencontres de rétroaction auprès des PPP sur les résultats de la démarche lors du dépôt de la version préliminaire du rapport de pré-faisabilité du projet

# Projet de stabilisation et d'opération du PAR Lamaque

**Principaux commentaires, préoccupations et suggestions émises par les PPP à ce jour :**

- Bruit potentiel pour les secteurs résidentiels à proximité
- Suivi de la génération de poussière dans les secteurs à proximité
- Impact visuel avec un rehaussement du parc de quelques mètres
- Imperméabilité du parc
- Impacts sur le milieu naturel dont l'habitat du poisson (possible relocalisation de ruisseaux) et possibilité de créer un aménagement avec une valeur ajoutée
- Sécurisation du site et contrôle des usages non permis
- Maintenir la population informée du projet (priorité aux voisins)
- Inclure les organismes reliés au récréotourisme dans la consultation



**Suivis  
environnementaux  
et mise à jour des  
relations avec la  
communauté**

# Faits saillants environnementaux

- ❑ Aucune non-conformité environnementale légale ou majeure associée aux opérations et à l'effluent final
- ❑ Non-conformité mineur reçu lors de l'inspection du MRNF sur un site d'exploration en février
- ❑ Installation d'un anabate près de la cité de l'or. Réalisé en collaboration avec le MELCCFP.
- ❑ Nomination dans la catégorie développement durable au congrès annuel de l'Association de l'exploration minière du Québec
- ❑ Opportunité de collaboration pour la restauration du parc à résidus Manitou en partenariat avec le MRNF et Agnico-Eagle



# Mise à jour – Construction bassin d'eau Nord

## État d'avancement des autorisations :

- Autorisations obtenues auprès de:
  - 2 autorisations du MELCCFP (géotechnique + MHH);
  - 2 autorisations de la MRC Vallée-de-l'Or : BNE sablière et nouveau schéma d'aménagement;
  - Nouveau bail de surface consenti par le MRNF de Québec;
  - Permis d'intervention MRNF (coupe forestière)
- Demandes d'autorisation en cours auprès de:
  - Ville de Val-d'Or : zonage municipal RN (permettre l'activité minière sur les lots concernés)
  - Deux permis de la Ville de Val-d'Or (bassin d'eau industrielle et clôture périphérique)
  - Finalisation du processus administratif de condamnation géologique avec le MRNF
- Début des travaux de construction du bassin à l'hiver 2024 (selon les autorisations reçues). Échéancier prévu:
  - BN1 : 2024
  - BN2 : 2025



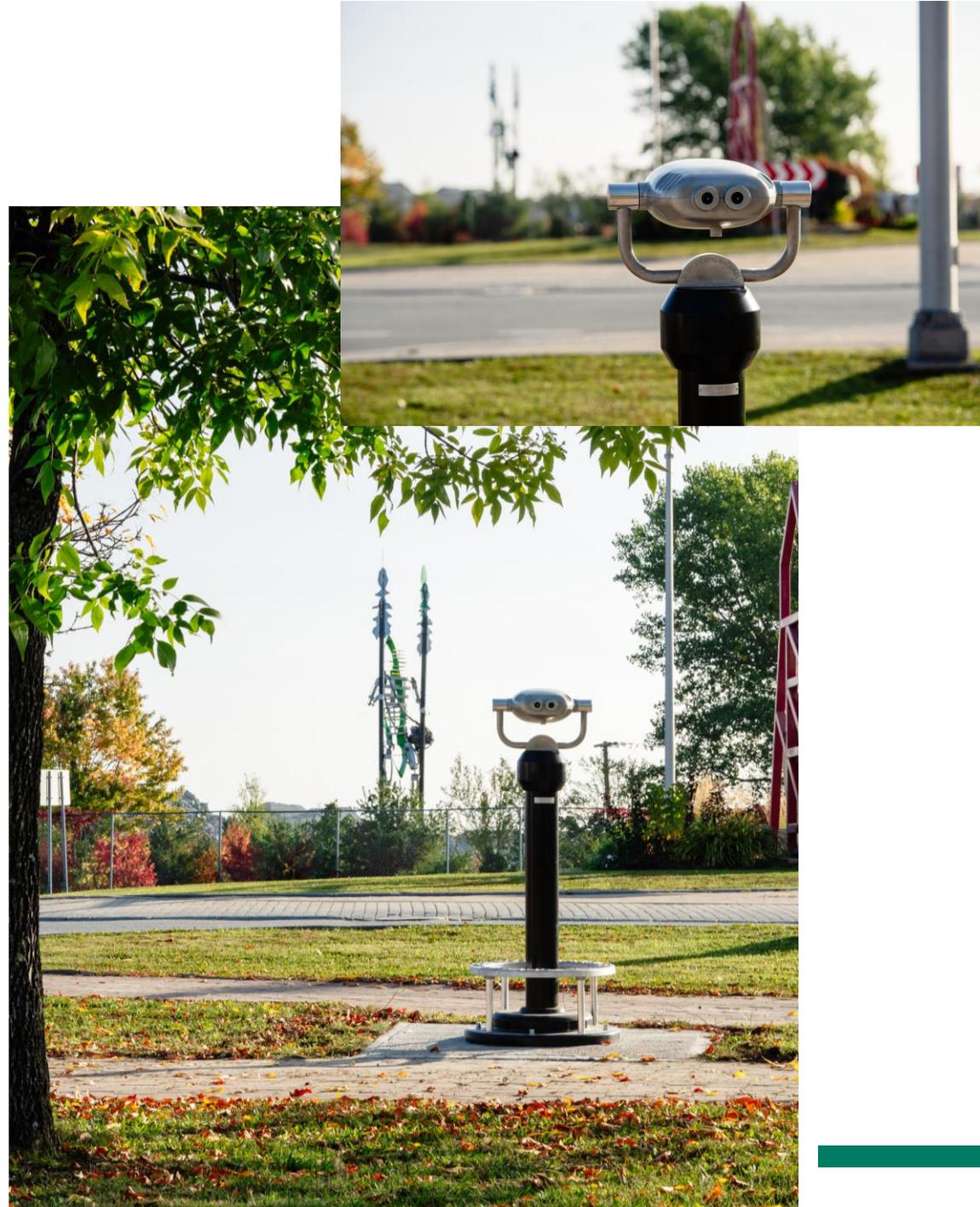
# Suivi des signalements reçus

Signalement reçu	Délai de traitement	Suivi et/ou mesures d'atténuation
19 juin 2023 – Bruit d'explosion	Moins de 24 heures	<ul style="list-style-type: none"><li>• Recherche effectuée pour trouver l'origine du bruit, sans succès</li><li>• Pas relié à nos opérations</li></ul>
3 juillet 2023 – Bruit de concasseur et d'alarmes de recul	Moins de 24 heures	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rencontre interne de cueillette d'information</li><li>• Suivis auprès de nos entrepreneurs</li><li>• Analyse terrain de nos différents équipements</li><li>• Démarche d'analyse de notre contribution sonore en cours</li></ul>

# Relations avec la communauté

## Projet de mise en valeur de l'œuvre d'art « À pas de géant »

- Installation d'un binoculaire (lunette d'approche) pour permettre d'observer la sculpture créée par le collectif d'artistes régionaux Les Contribuables
- Œuvre d'art installée en 2021 sur notre propriété aux abords de la fosse Sigma, près du rond-point à l'entrée Est de la Ville de Val-d'Or.
- Le binoculaire est installé dans le petit espace vert de la Ville de Val-d'Or, face à la sculpture.
- Certains membres du Comité de suivi avaient participé à la réalisation de ce projet artistique d'envergure à titre de jury pour la sélection de l'œuvre d'art.
- Une plaque d'information, décrivant l'œuvre d'art et les éléments distinctifs à observer, sera également installée à côté du binoculaire.
- Page Internet dédiée à ce projet : :  
<https://www.eldoradogoldquebec.com/a-pas-de-geant/>



# Relations avec la communauté



## Inauguration camion électrique

Première entreprise minière au Québec à intégrer un camion électrique TH550B de la compagnie Sandvik dans sa flotte.

Inauguration dans le cadre de la Fête de quartier

## Fête de quartier

Plus de 900 participants à la 6<sup>e</sup> Fête de quartier à la Cité de l'Or

Remise de 102 000 \$ à sept organismes de la région

Nouvelle formule plus festive

## Tour de l'Abitibi

Partenaire du Tour de l'Abitibi pour une 4<sup>e</sup> année consécutive

Structure de départ en forme de puits de mine pour la troisième épreuve (contre-la-montre)

## Simulation mesures d'urgence

Simulation de mesures d'urgence avec déploiement terrain le 13 septembre

Implication des services d'urgence de la Ville de Val-d'Or

Exigence dans le cadre de notre certification au Code du cyanure

# Relations avec la communauté



## Tournoi de golf Centraide

Participation au 10<sup>e</sup> Tournoi de golf au profit de Centraide ATNQ

Christian Juteau président d'honneur de cette 10<sup>e</sup> édition

Somme de 195 000 \$ d'amassée



## Souper communautaire

Participation de notre Escouade de bénévoles à la 5<sup>e</sup> édition du Souper communautaire

Événement organisé par la Ville de Val-d'Or afin de tisser des liens entre citoyens



## Défi FUQAT

Participation au Défi FUQAT Desjardins à la piste d'athlétisme d'Amos le 19 septembre!

Promotion de l'activité physique et soutien de la mission de la Fondation de l'UQAT.



## Prix Environnement AMQ

Récipiendaire du Prix Distinction, catégorie Environnement, décerné par l'Association minière du Québec (AMQ)

Projet novateur de restauration progressive du parc à résidus avec le compost produit par les citoyens, en partenariat avec la MRC de La Vallée-de-l'Or.

# Prochaine rencontre – 15 novembre 2023

Faits saillants rapports annuels

Planification Ormaque



# Période de questions





**Merci pour votre participation !**

